

Schéma départemental des carrières de la Haute-Marne

52

Caractéristiques du département

Les 46 carrières autorisées du département de la Haute-Marne (en 2001) ont pour vocation principale l'alimentation en granulats de la filière du bâtiment et des travaux publics.

La production de matériaux dans le département est issue pour 77 % du concassage des roches calcaires dont l'exploitation est située dans les arrondissements de St-Dizier (45 %), Chaumont (30 %) et Langres (25 %). Le reste de la production est constituée de matériaux alluvionnaires issus des vallées de la Marne (pour les 3/4) et de l'Aube.

Sur 2,1 millions de tonnes produites en 1998, 780 000 sont exportées vers le département de la Marne et en Ile-de-France (soit 37 %). Cette exportation concerne pour les 2/3 des roches calcaires concassées.

En 1998, le département de la Haute-Marne a importé 450 000 tonnes de matériaux, essentiellement des matériaux alluvionnaires et des granulats éruptifs.

L'inventaire des ressources potentielles en granulats montre que le département de la Haute-Marne dispose de gisements de granulats alluvionnaires et de roches massives calcaires en quantité et en qualité suffisantes pour ses propres usages. Il met cependant en évidence des disparités suivant les secteurs géographiques : le sud de la Haute-Marne sera à court terme totalement démunie de ressources alluvionnaires, alors que le Nord continuera à exporter ce type de matériaux vers le département de la Marne.

Ces matériaux de grande qualité, facilement épuisables et non renouvelables à l'échelle temporelle humaine doivent être utilisés de manière économe.

En revanche, les matériaux calcaires, qui occupent une superficie considérable du département de la Haute-Marne, constituant de ce fait une ressource très importante voire inépuisable, quoique de qualité très hétérogène, peuvent être exploités et leur usage doit être privilégié en substitution des alluvions dès que possible.

Production proportionnelle par site

